

✓

# REPUBLIQUE DU MALI



**INTERVENTION DE SON EXCELLENCE MADAME MAIGA  
SINA DAMBA, MINISTRE DE LA PROMOTION DE LA  
FEMME, DE L'ENFANT ET DE LA FAMILLE**

---

**52<sup>ème</sup> SESSION DE LA COMMISSION DE LA CONDITION DE LA  
FEMME – New York du 25 février au 07 mars 2008**

**THEME : Financement de la promotion de l'égalité des sexes et  
l'autonomisation des femmes**

**Monsieur le Président,**

Je voudrais tout d'abord, au nom de la délégation du Mali, présenter nos vives félicitations à vous-même monsieur le Président pour votre élection à la présidence de cette 52<sup>ème</sup> session de la Commission de la Condition de la Femme, ainsi qu'à l'ensemble des membres du bureau. Je vous assure du plein soutien de ma délégation dans l'accomplissement de votre mission.

Je voudrais ensuite exprimer, **Monsieur le Président**, notre profonde reconnaissance au Secrétaire général des Nations Unies, Monsieur Ban ki-moon pour les différents rapports et notes qu'il nous a soumis. Ces excellents documents d'orientation contribueront, j'en suis convaincu au succès de nos travaux.

Je tiens particulièrement à le remercier pour son plaidoyer remarquable sur les violences faites aux femmes, lancé à l'ouverture de cette 52<sup>ème</sup> session.

Je voudrais enfin signaler que la délégation du Mali souscrit pleinement à la Déclaration faite par la Représentante de l'Antigua & Barbuda au nom du Groupe des 77 et de la Chine.

**Monsieur le Président,**

Durant la dizaine de journées que durera cette session, nous aborderons des thèmes aussi importants les uns que les autres pour l'amélioration de la condition de la femme.

Le thème prioritaire de cette session à savoir : « Le financement de la promotion de l'égalité des sexes et de l'émancipation des femmes » revêt une importance toute particulière pour le Mali.

En effet, conformément à nos précédents engagements mondiaux, ce thème nous permet d'apprécier les efforts consentis par nos Etats en direction de la femme, les dynamiques amorcées et les difficultés persistantes mais il me permet surtout de rappeler l'effort important et soutenu accordé par le Gouvernement du Mali à l'amélioration de la condition et du statut de la femme.

La reconnaissance du rôle de la femme dans le processus de développement, demeure une préoccupation majeure des plus hautes autorités de mon pays, avec en tête le Président Amadou Toumani Touré qui en a fait un des axes majeurs de son projet de société pour le Mali (**PDES**).

De même, le cadre stratégique pour la croissance et la réduction de la pauvreté qui constitue la référence de toutes les politiques et stratégies de développement

sectoriel au Mali, accorde à l'amélioration du statut de la femme malienne une place de choix, en terme de santé et d'éducation.

**Monsieur le Président,**

Situé en plein cœur de l'Afrique de l'Ouest, le Mali, avec plus de la moitié de sa population constituée du sexe féminin, est convaincu que l'autonomisation des femmes est un vrai moyen de combattre la pauvreté, la faim, l'analphabétisme et la maladie et donc de promouvoir un développement durable.

A cet égard, il y'a lieu de souligner les efforts considérables consentis par mon pays depuis l'avènement de la démocratie multipartiste en 1991.

Ainsi, le taux d'analphabétisme de la femme en général et de la fille en particulier ne cesse de reculer. De même, dans la vie publique des postes de haut niveau de responsabilité sont de plus en plus occupés par les femmes.

S'agissant tout particulièrement de l'autonomisation des femmes, le Gouvernement, à travers le Ministère de la promotion de la femme, de l'enfant et de la famille, en terme de nouvelles opportunités de financement pour la promotion de l'égalité des sexes, est entrain d'appliquer un certain nombre de mesures destinées exclusivement aux femmes.

Ainsi, le programme national pour la promotion de l'entrepreneuriat féminin, le programme national pour le financement de micro projet en faveur des femmes et des jeunes, sont autant d'initiatives qui visent à concrétiser les engagements pris par mon pays en matière d'égalité entre les sexes, et ce malgré une conjoncture économique très défavorable.

Dans le cadre de la budgétisation sensible au genre beaucoup d'initiatives ont été prises par le ministère de la promotion de la femme, de l'enfant et de la famille pour influencer les différents niveaux de conception, d'analyse et d'adoption des budgets.

Je me réjouis à cet égard de l'élaboration d'un cadre de dépense à moyen terme par chaque ministère. Cette pratique en cours dans mon pays est un moyen sûr d'intégration du genre dans le budget en permettant de contrôler l'allocation des ressources financières destinées à appuyer la promotion de l'égalité des sexes.

**Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs,**

Malgré tous ces efforts, la mise en œuvre des objectifs assignés à la Communauté des Etats en matière d'amélioration du statut de la femme dans les pays les moins avancés comme le Mali se heurte à des difficultés parmi lesquels on peut citer entre autres :

- Les effets néfastes d'une mondialisation mal contrôlée ;
- Le manque de ressources financières suffisantes.

C'est pourquoi, du haut de cette tribune, je voudrais attirer l'attention de l'Assemblée en particulier les pays développés et les partenaires au développement, sur l'effort financier considérable qu'exige de chacun et de tous ce combat pour la dignité humaine que constitue la promotion de la femme.